

Également présents: Du Service de recherche, Bibliothèque du Parlement: MM. Donald Macdonald et Philip Rosen, attachés de recherche.

Conformément à son Ordre de renvoi en date du 29 juin 1983, le Comité étudie la teneur du projet de loi C-157, intitulé: «Loi constituant le Service canadien du renseignement de sécurité».

Sur motion du sénateur Lapointe, il est *convenu*:—Que cette séance se tienne à huis clos.

Le sénateur Nurgitz propose:

«Que le sous-titre du rapport soit: *Équilibre délicat: Un service du renseignement de sécurité dans une société démocratique.*

Après débat, la motion, mise aux voix, est *adoptée*.

Sur motion du sénateur Roblin, il est *convenu*:—Que l'ébauche finale du rapport soit adoptée telle que révisée.

Il est *ordonné*,— Que le rapport soit déposé au Sénat.

À 17 h 15 le Comité s'ajourne *sine die*.

ATTESTÉ:

Les greffiers du Comité

Erika Bruce

Timothy Ross Wilson